

DELIBERATION CA089-2018

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil d'administration le 18 septembre 2018.

Objet de la délibération Renouvellement du D.I.U. « Appareillage » - Faculté de Santé

Le conseil d'administration réuni le 26 septembre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le renouvellement du D.I.U. « Appareillage » est approuvé.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

Fait à Angers, le 1^{er} octobre 2018

Pour le président et par délégation,
Le directeur général des services
Olivier HUISMAN



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **08 octobre 2018**

Appareillage

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES - DESC - CAPACITE)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
 - DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
 - CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
 - ATTESTATION UNIVERSITAIRE
-
- Création**
 - Renouvellement**
 - Modification**
 - Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

Avis du Conseil d'UFR		En date du : 13 septembre 2018
Avis du CEVU		En date du : 24 septembre 2018
Avis du CA		En date du : 26 septembre 2018

Reçu aux services centraux le

IDENTIFICATION

§ COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR Santé
 Contact : Karine LE FLOC'H
 Téléphone : 02 44 68 86 83
 E-mail : karine.lefloch@univ-angers.fr

§ COMPOSANTE ASSOCIEE

Néant

§ AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

UNIVERSITE DE LIMOGES - FACULTE DE MEDECINE
 UNIVERSITE DE BORDEAUX

§ PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

§ MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	x
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

§ ENSEIGNANTS RESPONSABLES :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E mail
Professeur Mickaël Dinomais	Université d'Angers	PU-PH	02 41 35 18 04 02 41 35 18 03	mickael.dinomais@gmail.com
Professeur Mathieu De-Sèze	Université de Bordeaux	PU-PH	05.56.79.56.79 poste 15064	mathieu.de-deze@chu-bordeaux.fr
Professeur Jean-Yves Salle	Université de Limoges	PU-PH	05 55 05 65 16	Jean-yves.salle@chu-limoges.fr

§ DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2018/2019
Début des cours : 19 novembre 2018

§ LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU

Angers (Site Les Capucins ou Faculté) / Limoges/Bordeaux

§ CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Ingénieur Projets FC (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Angers	Karine LE FLOC'H karine.lefloch@univ-angers.fr 02 44 68 86 83	Secrétariat UA : Pascale CHAMPAGNE 02 41 Pascale.champagne@univ-angers.fr
Bordeaux		05 57 57 13 21 scolarite.du-capacite@u-bordeaux.fr
Limoges		Madeleine PASCAUD 05 55 43 59 82 madeleine.pascaud@unilim.fr

CONTEXTE / OPPORTUNITE / ORIGINALITE

Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, étude de besoins des professionnels...). Analyse du besoin.

Il s'agit d'une formation approfondie théorique et pratique à l'appareillage pour les professionnels concernés par la rééducation et la réinsertion des personnes handicapées.

Il existe en France, deux autres formations à l'appareillage à Marseille et Nancy.

A l'occasion du changement de Responsable Pédagogique sur le site d'Angers, les responsables ont souhaité rediscuter de la maquette en y apportant des modifications minimales :

- Changement du responsable pédagogique
- Harmonisation des tarifs entre université (changement à voter)

ELEMENTS DE SUIVI SI RENOUVELLEMENT/MODIFICATION

§ STATISTIQUES (POUR ANGERS)

	2014/2015		2015/2016		2016/2017		2017/2018	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue	5	13	0	0	2	1	0	0
Formation	11		0	0	4	4	0	0

Initiale								
----------	--	--	--	--	--	--	--	--

§ CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	19 avril 1999	12 sept 2001	16 mai 2007 (modulaire)	20 septembre 2018
Date de passage du CFVU		22 oct 2001	23 mai 2007	24 septembre 2018
Date de passage au CA	7 juin 1999	30 oct 2001	14 juin 2007	26 septembre 2018

MODALITES D'ACCES AU DIPLOME

Type de formation

Formation Initiale Formation Continue

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)

Personnes en activité salariée, contractuelles ou titulaires de la fonction publique
Ou Internes en médecine

Métiers visés par la formation

- Les professionnels de santé ayant une expérience et/ou une responsabilité dans le domaine de l'appareillage des personnes en situation de handicap (Médecin, Kiné, Ergo,...)
- Les médecins en formation spécialisée ou ayant des responsabilités dans la prescription et la surveillance de l'appareillage des personnes en situation de handicap
- Les internes en médecine dans les disciplines ayant attrait à l'appareillage en santé.

Conditions de Validation d'acquis

VAE : Néant

VAP : Néant

Niveau d'entrée au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3 ou 4) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Niveau de sortie au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3 ou 4) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Cycle du diplôme

1^{er} cycle (Licence) 2^{ème} cycle (Master) 3^{ème} cycle (Doctorat)

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil (effectif maximum)

30 stagiaires pour les 3 universités

Seuil d'ouverture pour Angers (effectif minimum)

4 FI + 1 FC

Et 7 stagiaires minimum au total pour les 3 sites

Procédure de recrutement

Composition de la commission Pédagogique de recrutement pour Angers

NOM et Fonction		Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E-mail	
Professeur DINOMAIS	Mickaël	Université d'Angers	PU-PH	02 41 35 18 04 02 41 35 18 03	Professeur Dinonais	Mickaël

Inscriptions en ligne

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV...

Préciser les pièces à fournir par les candidats (ex : CV, lettre de motivation, entretien probatoire ...)

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission pédagogique de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

Transmission au Responsable pédagogique au fil de l'eau.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

Objectif(s) du diplôme

Préciser les objectifs généraux que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

Formation approfondie théorique et pratique à l'appareillage pour les professionnels concernés par la rééducation et la réinsertion des personnes en situation de handicap.

Compétences visées par l'obtention du diplôme

Préciser les compétences que le stagiaires pourra mettre en œuvre à l'issue de sa formation (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

Acquérir les compétences théoriques et pratiques quant à l'indication, la prescription et le suivi des appareillages en santé.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée totale de la formation (nombre d'heures en face à face) :

Enseignements théorique et pratique : 120 h maximum réparties en 4 sessions et comportant 8 modules pédagogiques (choix de 3 sessions sur 4 au minimum).

Stage pratique : 20 heures de stage pratiqué dans un service de MPR avec Consultations d'appareillage agréé et validée préalablement avec l'étudiant par un des professeurs responsables du D.I.U

- Réalisation de 5 demi-journées de consultations de grand appareillage auprès de médecins dont l'expertise en appareillage est reconnue et validée préalablement avec l'étudiant par un des professeurs responsables du D.I.U et 5 consultations assises- positionnement.

- Réalisation de 2 demi-journées avec des orthoprothésistes validées préalablement avec l'étudiant par un des professeurs responsables du D.I.U.

Autres (simulation, e-learning...) : néant

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaire

Autre : précisez

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):

De novembre N à Septembre N+1

PROGRAMME DETAILLE

Joindre le programme détaillé (Thèmes abordés, modules, volume horaire, nom des intervenants par module etc.) et le calendrier détaillé

Si la formation est en partie

50 Heures sur les 120 heures sont assurées par l'équipe d'Angers.

Voir la répartition ci-dessous

Intitulé du module	Compétences attendues visées en verbe d'action (De quoi les stagiaires devront-ils être capables à la fin du cours/du module)	Contenu (Quel contenu pour atteindre les compétences visées)	Méthodes/Activités pédagogiques utilisées pour aider le stagiaire à acquérir les compétences attendues (Moodle, vidéo, Power-point commentés, qcm, cas clinique...)	Evaluation (comment je vais faire pour vérifier évaluer que les compétences visées sont bien acquises)	Durée face à face	Taux (TD/CM/autre)	Intervenant
Module 1 (20h) Appareillage du Membre supérieur		Indications et technologies des orthèses et prothèses du membre supérieur. Applications aux différents contextes cliniques (amputation traumatique et congénitale, Brûlure, Affections de l'appareil locomoteur, affections neurologiques)	Accueil		0,5	TD	Pr Mickaël DINOMAIS
			Recueil des besoins de formation, informations générales concernant le DIU, le déroulement des sessions et la rédaction du mémoire		1	TD	Pr Mickaël DINOMAIS
			Autres interventions des autres universités		18,5		
					20		
Module 2 (10h) Appareillage du tronc		Indications et technologie des orthèses de tronc, et des assises	Visite d'un atelier - Assise positionnement : 183 Bd de		2	TD	Pr Mickaël DINOMAIS
					8		
					10		
Module 3 (30 h) Appareillage du membre inférieur à l'exclusion du pied		Indications et technologies des orthèses et prothèses du membre inférieur. Applications aux différents contextes cliniques (amputation traumatique, vasculaire et congénitale, Brûlure, Affections de l'appareil locomoteur, affections neurologiques). Les données concernant la réglementation de la prescription d'appareillages sont incluses dans ce module	Marche et ses méthodes d'évaluation	Cours présnetiel avec supports pédagogiques power point / Cas pratiques / Visites d'entreprises	3	TD	Dr Y RONZI
			Comment prescrire l'appareillage		1	TD	Dr G ROCHE
			Cas cliniques		2	TD	Dr G ROCHE
			Techniques chirurgicales d'amputation		1,5	TD	Dr X PAPON
			Cours sur les aspects médicaux : L'examen du moignon, Bilan vasculaire, Les complications, la pathologie du moignon, Imagerie		2	TD	Dr G ROCHE
			Cours les différents composants : Différents pieds, Différents genoux, Réalisation d'une emboiture, Différents types de manchons		2	TD	Dr Y RONZI
			Visite atelier Démonstration de la fabrication des prothèses. 16 rue Auguste Gautier 49100 Angers		2	TD	Pr Mickaël DINOMAIS
			Rééducation des patients amputés		3	TD	Dr Y RONZI
			Les orthèses de série		2	TD	Dr Y RONZI
			Temps de questions-réponses		1,5	TD	Pr Mickaël DINOMAIS
			Orthèses membre inférieur		3	TD	Dr G ROCHE
			Autres interventions des autres universités		7		
Module 4 (15h) Appareillage du Pied	Acquérir les compétences théoriques et pratiques quant à l'indication, la prescription et le suivi des appareillages en santé.		Examen clinique du pied. Examen de la chaussure (calcéologie).	Cours présnetiel avec supports pédagogiques power point / Cas pratiques / Visites d'entreprises	2,5	TD	Dr G ROCHE
			Anatomie Fonctionnelle du pied		1,5	TD	Dr P. CRONIER*
			Pathologies du pied et appareillage		3,5	TD	Dr Y RONZI
			Pathologies du pied et appareillage		1,5	TD	Dr G ROCHE
			Anatomie des orthèses plantaires		2	TD	Dr G ROCHE
			Retour sur Moodle du Dr Cronier et Visite d'un atelier de fabrication de chaussures sur-mesure thérapeutiques. Société Podo-Anjou-Atlantique 3 rue Cad Linné		1	TD	Pr Mickaël DINOMAIS
					3	TD	Pr Mickaël DINOMAIS
					15		
Module 5 (20h) Aides techniques		Aides techniques permettant le déplacement (dont fauteuils roulants) la communication et la manipulation (dont la domotique et les contrôles d'environnement) Technologie Application aux différents contextes cliniques Législation	Autres interventions des autres universités		20		
					20		
Module 6 (8h) Déficiences Sensorielles/Viscérales		Techniques de prise en charge de l'incontinence urinaire et fécale Aides techniques adaptées aux déficiences visuelles et auditives : technologie, indications	Autres interventions des autres universités		8		
					8		
Module 7 (7h) Particularités chez l'enfant		Particularités de l'examen clinique de l'enfant Repères du développement psychomoteur de l'enfant Particularités des prescriptions d'appareillage chez l'enfant	Particularités de l'examen clinique de l'enfant et particularités de l'appareillage pédiatrique, quelques exemples		3,5	TD	Pr Mickaël DINOMAIS
			Appareillage du pied de l'enfant et grand appareillage de l'enfant, quelques exemples		3,5	TD	Pr Mickaël DINOMAIS
					7		
Module 8 (10h) Evaluation des appareillages, Méthodes		Application des méthodes d'évaluation de la marche et de la fonction de préhension à l'appareillage. Métrologie Description des différentes échelles d'évaluation. Utilisation de ces méthodes dans	Evaluations dans un contexte de pratiques clinique et de recherche		1,5	TD	Pr Mickaël DINOMAIS
			Autres interventions des autres universités		8,5		
					10		

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Nom et Prénom des intervenants	Profession	Coordonnées Structure / Etablissement	E mail	Portable ou secrétariat	Statut (Fonct UA, Fonct Hors UA, vacataire)	Nombre d'heures au total
Professeur Mickaël Dinomais (Angers)	Médecin MPR	Université d'Angers/Les capucins	mickael.dinomais@gmail.com	02 41 35 15 15	PU-PH	19,5*
Docteur Ghislaine Roche (Angers)	Médecin MPR	Les capucins	grocheleboucher@les-capucins-angers.fr		PH / Vacataire	14
Docteur Yoann Ronzi (Angers)	Médecin MPR	Les capucins	yrnzi@les-capucins-angers.fr	02 41 35 52 93	PH / Vacataire	13,5
Docteur P Crosnier (Angers)	Médecin MPR	CHU	PaCronier@chu-angers.fr		PH	1,5*
Docteur X Papon (Angers)	Médecin MPR	CHU	XaPapon@chu-angers.fr	02 41 35 47 53	PH	1,5*
Professeur Jean-Yves Salle (Limoges)	Médecin MPR	Université de Limoges				
Professeur Jean-Christophe Daviet (Limoges)	Médecin MPR	Université de Limoges				
Docteur Marguerite Munoz (Limoges)	Médecin MPR	Université de Limoges				
Docteur Charlotte Verdié-Kessler (Limoges)	Médecin MPR	Université de Limoges				
Professeur Mathieu de Seze (Bordeaux)	Médecin MPR	Université de Bordeaux				
Docteur Rémi Klotz (Bordeaux)	Médecin MPR	Université de Bordeaux				
Docteur Claire Delleci (Bordeaux)	Médecin MPR	Université de Bordeaux				
					*Non payé	

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

*Préciser l'organisation des modules, les méthodes et outils pédagogiques utilisés lors de ce dispositif.
Pour les DIU préciser le mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités.
Pour les stages, précisez les lieux « agréés » s'il y en a.*

L'ouverture du DIU ne se fait que tous les 2 ans, avec une ouverture en septembre des années paires.

La formation théorique du DIU «APPAREILLAGE» est répartie en 4 sessions où sont enseignés 8 modules pédagogiques :

Chaque module est organisé en présentiel dans l'une des universités et comprend :

- des conférences
- des démonstrations pratiques
- discussion de cas cliniques

Le stagiaire est encouragé à suivre les 4 sessions. Mais le stagiaire a la possibilité en fonction de son parcours professionnel et de ses centres d'intérêt de suivre 3 sessions sur 4 après validation avec le Responsable pédagogique (dispense). Une convention de formation formalisera la durée de la formation suivie en fonction de ces choix.

Lieu des enseignements

Centre SSR Les Capucins

11 Bd Jean Sauvage, CS 40329, 49103 Angers Cedex 02

UFR Santé – Université d'Angers

Service de médecine physique et de réadaptation

Hôpital J Rebeyrol C.H.U. Limoges – 87042 LIMOGES Cedex

Centre de la Tour de Gassies - 33520 Bruges

Service de Médecine Physique et de réadaptation fonctionnelle,

Groupe hospitalier Pellegrin, Tastet Girard – 33076 BORDEAUX.

Stage et consultations

Au cours de la formation, le stagiaire devra accomplir les stages et consultations suivants :

-20 heures de stage pratiqué dans un service de MPR avec Consultations d'appareillage agréé et validée préalablement avec le stagiaire par un des professeurs responsables du D.I.U

- 5 demi-journées (soit 20 heures) de consultations de grand appareillage auprès de médecins dont l'expertise en appareillage est reconnue et validée préalablement avec l'étudiant par un des professeurs responsables du D.I.U et 5 consultations assises- positionnement.

- 2 demi-journées (soit 8 h) avec des orthoprothésistes validées préalablement avec l'étudiant par un des professeurs responsables du D.I.U.

Chaque stage fera l'objet d'une convention entre l'établissement d'accueil et l'Université d'Angers. Les stages devront être réalisés pendant l'année universitaire de l'inscription.

Les stagiaires doivent justifier d'une assurance responsabilité civile couvrant les risques occasionnés lors de leur stage.

Au terme de chaque stage, le stagiaire devra transmettre à l'assistante de formation UFCS l'attestation complétée par l'établissement dans lequel le stagiaire a réalisé son stage.

Examens et déroulement

Les examens sont organisés dans l'une des 3 universités participant au D.I.U en juin de chaque année.

Les sujets sont communs aux 3 universités.

Il est organisé au terme du DIU :

- une épreuve écrite de 2 heures portant sur l'ensemble des enseignements théoriques du diplôme

- une présentation orale (20 minutes de présentation et 20 minutes de discussion) d'un mémoire écrit relatif à l'étude d'un sujet concret défini avec le responsable pédagogique suivi et géré par le candidat pendant la durée de la formation, soutenu par les références bibliographiques actualisées.

Le mémoire est remis 10 jours avant la soutenance qui doit être effectuée avant le 31 décembre de l'année universitaire. Le document produit sera adressé par voie électronique directement par le candidat aux membres du jury.

MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION

§ EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire) Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ?

(Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)

Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)

L'évaluation des compétences comprend :

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Epreuve écrite de 2 heures portant sur l'ensemble des enseignements théoriques du diplôme et comportant une question sur chacun des 8 modules obligatoires.	1	Le stagiaire doit traiter 5 des 8 questions.	CT
Mémoire (écrit)	1	Noté	CT
Présentation orale d'un mémoire écrit relatif à l'étude d'un sujet concret	1	Noté	CT

Jury de soutenance

Le jury est composé d'au moins 3 membres dont

- un Professeur responsable du D.I.U.
- deux enseignants, membres de la commission pédagogiques

§ **CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)**

Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme (ex : moyenne générale, moyenne à chaque épreuve, admissibilité après écrit)

Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes ? Si oui quelles épreuves sont concernées ? Pour quelle durée ? Dans quelles conditions ?

L'obtention du DU est soumise aux éléments suivants :

- La présence aux enseignements de 3 ou des 4 sessions est obligatoire
- La justification de participation à 5 demi-journées de consultation MPR d'appareillage,
- La justification des 20 heures de stage pratiqué dans un service de MPR avec Consultations d'appareillage agréé,
- La justification de la réalisation des 5 demi-journées de consultations de grand appareillage et des 5 consultations assises- positionnement et de 2 demi-journées avec les orthoprothésistes.
- Les candidats ayant obtenu la moyenne à l'épreuve écrite
- Les candidats ayant obtenu la moyenne au mémoire écrit et présentation orale du mémoire (compensation possible entre les deux épreuves)

Le diplôme est délivré par le Président de l'Université d'Angers sous le sceau et au nom de l'Université d'Angers.

§ **COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DE DIPLOME :**

Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisis en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.

Le jury est composé d'au moins 3 membres dont

- un Professeur responsable du D.I.U.,
- deux enseignants, membres de la commission pédagogiques

§ SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Préciser s'il y a possibilité d'une seconde session ou d'un redoublement et les conditions (période, cadre, tarif)

Seconde session en septembre N+1

Les candidats non reçus au terme des deux sessions peuvent se représenter aux examens à la session suivante en s'acquittant des droits universitaires uniquement (s'ils ne suivent pas les enseignements).

Si réinscription avec suivi des enseignements (choix du stagiaire), le stagiaire s'acquittera de la totalité des frais de formation ; sinon seuls les droits universitaires seront à régler.

Concernant les demandes de réinscriptions l'année suivante liées à des cas de forces majeures ayant empêchées le stagiaire à pouvoir participer à la session d'examen conduisant à la non validation du diplôme (maladie, accident...), les demandes seront étudiées au cas par cas. En cas de réinscription validée par le comité pédagogique du DU, le stagiaire devra s'acquitter uniquement des droits universitaires pour cette réinscription avec ou sans suivi des enseignements.

VALIDATION DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

DU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

INSCRIPTION AU RNCP/A L'INVENTAIRE

RNCP : Oui Non En cours
A l'Inventaire : Oui Non En cours

TARIF

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires)

Formation initiale : 400 €

Formation continue :

Financement individuel : 900 €

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 900 €

Tarifs réinscription :

Avec suivi des enseignements : Frais de formation + droits universitaires

Sans suivi des enseignements : Droits Universitaires seuls

Tarif au module : non concerné

BUDGET PRÉVISIONNEL

UA FACULTÉ DE SANTÉ UNIVERSITÉ D'ANGERS		ua FORMATION CONTINUE UNIVERSITÉ D'ANGERS		UA_DFC 10/02/2017
DIU Appareillage				
MAJ	date de MAJ	Santé		
		Niveau	L & LP	M
			1	0
				Validité 1
RECETTES				2 500,00 €
<i>avec des tarifs formations hors droits ministériels</i>				
Inscription à la totalité de la formation		nb. stagiaires	Tarif	Total
	Financement entreprise/Opca	1	900,00 €	900,00 €
	Sans financement	4	400,00 €	1 600,00 €
	Total :	5		2 500,00 €
Inscription par module		nb. inscriptions	Tarif	Total
				- €
DÉPENSES				1 750,01 €
>> Poste personnel enseignants				
Responsabilité pédagogique		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq. TD
641	Enseignants titulaires			0
642	Autres intervenants			0
	Sous-total	0	0	0
Enseignement				
641	Enseignants titulaires			0
642	Autres intervenants		28	27,5
	Sous-total	0	28	1 630,48 €
Encadrement stagiaires / Tutorat		Nb. stag encadrés	nb. heures TD	
641	Enseignants titulaires		0	0
642	Autres intervenants		0	0
	Sous-total	0	0	0
Prestation de service		nb. jours	tarif journalier	
	Intervenant			- €
Total poste personnel :				27,5
				1 630,48 €
>> Fonctionnement				
606	Achat, fourniture et matériaux			
613	Location			
618	Reprographie / Documentation	100,00 €		
623	Publicité / Communication			
624	Transports			
625	Déplacement, missions, réception			
626	Frais postaux			
628	Divers	19,53 €		
Total fonctionnement :		119,53 €		
Contribution FC		8%		200,00 €
Contribution UFR SANTE		22%		550,00 €
Droits de base universitaires vers DFC		5	134,00 €	670,00 €
DIFFÉRENTIEL pour la Composante				0,00 €

Heures TD	Coût employeur
Fonctionnaire	43,48 €
Salarié secteur privé	59,29 €
(1h CM = 1,5h TD)	

MARKETING / COMMUNICATION / COMMERCIALISATION

Précisez comment l'information de l'existence de ce nouveau diplôme sera réalisée auprès des cibles visées mentionnées dans cette maquette.

Quels sont les réseaux, contacts à activer ?

Choix d'une ou plusieurs photos sur Fotolia pour illustrer votre diplôme sur les différents supports de communication (plaquette, encart, page web...)

Indiquer dans le tableau Excel joint (fichier « contenu_programme_intervenants_themesweb ») les thèmes à renseigner pour votre diplôme pour le référencement sur notre site web.

Plaquette + site web

FICHE D'ÉVALUATION

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

-- : Très insatisfait **-** : Plutôt insatisfait **+** : Plutôt satisfait **++** : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	--	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	--	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	--	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ?(Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).				